

Combien ça coûte?

Licence théorique de pilote de ligne - ATPL(A)

Version 01.01.2026

Le tableau ci-dessous résume les coûts selon les directives part-FCL.
Le coût de la formation dépend majoritairement du nombre d'heures et des cours à choix sélectionnés.
Les formations sont accessibles uniquement aux membres actifs ou associés de l'Aéroclub de Genève.

CHF		
Frais relatifs à l'adhésion à l'Aéroclub		
Frais administratif d'entrée		600,00
Dépôt de garantie <i>(Récupérable à la démission)</i>		500,00
Cotisation annuelle* <i>(membre actif)</i>	480,00	750,00
<i>*Cotisation dégressive : >août = 615.- / >sept. = 480.-</i>		
<i>>oct. = 345.- / >nov. = 210.- / >déc. = 75.-</i>		
Cotisation annuelle Aéro-Club de Suisse*	(<18 ans) 53,00	97,00
<i>*Dès juillet 50% de la cotisation AécS et 0.- dès novembre</i>		
<i>Sous-Total :</i>		1 947,00
Frais relatifs à la formation ATPL(A) théorique		
Théorie (650 heures)		
Cours présentiels à choix <i>(65 heures minimum, moyenne à 100.-/h)</i>		6 500,00
Support de cours (Bristol : ATPdigital, AviationExam (12 mois), Calling radar)		1 200,00
Petit matériel <i>(GSPRM, CRP5-W, TI-30 ECO RS)</i>		250,00
<i>Sous-Total :</i>		7 950,00
Frais relatifs aux examens OFAC		
Examens théorique OFAC ATPL, 13 branches <i>(CHF 55.- par branche)</i>		715,00
Examen pratique de radiotéléphonie IFR (par session)		100,00
Examen pratique de compétences linguistique (LPC 4 anglais)		150,00
<i>Sous-Total :</i>		965,00
Total estimé pour l'obtention ATPL(A) théorique :		<u>10 862,00</u>